opusdei.org

## Message du Prélat (7 mars 2019)

L'Église est le Peuple de Dieu et le Corps du Christ. Dans ce message, le Prélat exhorte les chrétiens à vivre à l'unisson avec l'Église : "sentire cum Ecclesia".

07/03/2019

Mes très chers enfants, que Jésus vous garde!

Saint Josémaria nous a toujours exhortés, par sa parole et son exemple, à *sentire cum Ecclesia* : à

vivre en pleine syntonie avec l'Église, au point de nous réjouir de ses joies et souffrir de ses souffrances.

Dans des années difficiles, où saint Paul VI est allé jusqu'à dire que « la fumée de Satan » était entrée dans l'Église par quelques fissures, notre fondateur a insisté sur le fait que ces moments étaient des « temps de prière » et des « temps de réparation ». C'est cette même exhortation que je voudrais entendre résonner maintenant dans nos âmes, dans la situation actuelle – distincte mais non moins difficile – où, à la confusion doctrinale et aux erreurs pratiques, s'ajoute une division très douloureuse. Pour cette raison aussi, tâchons d'être de bons enfants de l'Église : par notre prière, aidons le Pape dans sa mission de principe visible d'unité de foi et de communion.

Mes enfants, considérer les difficultés de l'heure actuelle, certainement graves, ne peut nous conduire au pessimisme ni au désespoir. N'oublions pas que, bien que composée de femmes et d'hommes faibles, l'Église est le Peuple de Dieu, le Corps du Christ et le Sacrement universel du salut. Par ailleurs, comme le disait don Javier – et nous en avons tous fait l'expérience – « combien de bonnes gens il y a dans le monde! »

Dans notre prière pour l'Église, ayons fréquemment recours à saint Michel Archange, comme l'a demandé le pape François il y a quelques mois ; à saint Joseph, patron de l'Église universelle, surtout le 19 mars prochain ; et toujours à sainte Marie, *Mater Ecclesiae*.

En ce commencement du carême, je vous bénis avec toute mon affection,

votre Père,

pdf | document généré automatiquement depuis https:// opusdei.org/fr-lu/article/message-duprelat-7-mars-2019/ (15/12/2025)